Le recours en notation s'impose!

Les récents cafouillages imputables à une mise en œuvre volontairement précipitée de cette réforme.

Pour éviter une contestation prévisible des personnels, la DGCP a essayé de faire passer la réforme notation dans la précipitation. C'est pour cela que l'instruction fixant les modalités d'application pour début 2005 n'a été publiée qu'en décembre 2004 et c'est pour cette raison que la direction 'cache' toujours aux personnels les conséquences de l'évaluation notation sur l'avancement pour les changements de grade et de catégorie (aucun texte à ce jour).

Le retour de bâton ne s'est pas fait attendre avec une navigation à vue malgré une campagne de formation des notateurs et de brèves présentations aux notés. La multiplicité des rubriques à compléter, les diverses phases d'évaluation-notation-validation, le manque d'ergonomie et de disponibilité de l'application EDEN, conduisent au chaos en début de campagne de notation 2005.

Suite aux incompréhensions, aux bugs informatiques, aux demandes de déverrouillage des comptes, les délais de validation partent aux oubliettes et le calendrier de la direction vole en éclats.

La complexité de la réforme vient de la perversité du système de notation

La DGCP veut nous faire croire à une année transitoire délicate, alors qu'il s'agit des prémices d'une décision politique de gestion du personnel visant à mettre en concurrence les agents sous la pression de l'arbitraire.

D'un côté une 'carotte' pour deux avec 50% maximum de bénéficiaires de capital-mois, de l'autre du 'bâton' sans limitation. Ajoutez une pincée 'd'épée de Damoclès' avec la note d'alerte et la direction pense pouvoir rendre son personnel corvéable à merci.

La non-utilisation par les notateurs des bonifications (mois de réduction) pour les agents en fin d'échelon ou la non-utilisation des écarts de note (+0,02 et +0,06) des agents qui accèdent au dernier échelon de leur grade en 2005 sont autant de facteurs qui ont été de nature à blesser des agents reconnus. De plus, l'écart de note va servir aux tableaux d'avancement de grade et aux listes d'aptitude.

Les fondements de l'évaluation / notation sont à revoir totalement

Cette notation réformée remet en cause le déroulement de carrière qu'une grande majorité d'agents était en droit d'attendre, la cohésion de nos équipes de travail par la mise en place d'objectifs individuels et la mise en concurrence entre collègues, la qualité du service public par un rendement tous azimuts au détriment de nos partenaires et usagers du réseau.

L'abrogation de cette réforme pour une autre notation!

Cette réforme doit être abrogée dans l'intérêt individuel et collectif des personnels. C'est aussi pour défendre et valoriser un Service Public de qualité que l'on doit rejeter cette gestion du personnel ultra-libérale.

Les agents peuvent porter le coup de grâce à cette réforme de l'évaluation/notation en formulant chacun un recours en notation.